

# L'Étang de Balbonne



Randonnée n°3903087

Une randonnée proposée par P.O Express

Une superbe escapade dans le petit Québec Ariégeois qui vous conduit à un des innombrables étangs présents dans le Donezan, à savoir l'Étang de Balbonne.

<b>Durée :</b>	2h25	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	5.35km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	317m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	318m	<b>Régions :</b>	Pyrénées, Massif du Carlit
<b>Point haut :</b>	1885m	<b>Commune :</b>	Mijanès (09460)
<b>Point bas :</b>	1576m		

## Description

Depuis Mijanès, prenez la D25 en direction d'Ax-les-Thermes. 1 km après, dans un virage en épingle, prenez la route en face afin de suivre la Route Forestière de la Bruyante et de rejoindre le parking de la Restanque, point de départ de votre randonnée.

**(D/A)** Du parking, filez Ouest sur la piste forestière et prenez à droite à l'intersection afin de rejoindre une jonction.

**(1)** Prenez à gauche en direction de Balbonne. Traversez la "Bruyante" à l'aide d'une passerelle et suivez le balisage Jaune qui vous conduit à une nouvelle intersection.

**(2)** Suivez le sentier balisé Jaune à droite et longez le ruisseau de Balbonne avant d'entamer une montée qui s'intensifie au fur et à mesure jusqu'à atteindre un replat dans un virage en épingle.

**(3)** Reposez-vous un peu avant d'enchaîner une nouvelle montée (beaucoup plus douce que la précédente) qui vous conduit à l'étang sauvage de Balbonne.

**(4)** Reprenez le même chemin en sens inverse afin de retrouver le parking **(D/A)**.

## Informations pratiques

Vous retrouverez cette randonnée en vidéo sur le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=GedBFQ3p...>

Espace pique-nique au point **(1)**.

## A proximité

Possibilité de faire les Étangs de Rabassoles à proximité du point **(1)**

L'Étang Petit à proximité du point **(3)**

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-etang-de-balbonne/>

## Points de passages

- D/A Parking Route Forestière de la Restanque**  
N 42.702961° / E 2.007151° - alt. 1577m - km 0
- 1 Jonction Balbonne - Bruyante (rivière)**  
N 42.70036° / E 2.00222° - alt. 1616m - km 0.59
- 2 Intersection**  
N 42.696425° / E 2.003346° - alt. 1626m - km 1.1
- 3 Replat**  
N 42.68746° / E 1.99658° - alt. 1862m - km 2.42
- 4 Étang de Balbonne**  
N 42.686356° / E 1.994005° - alt. 1865m - km 2.68
- D/A Parking Route Forestière de la Restanque**  
N 42.702961° / E 2.007151° - alt. 1577m - km 5.35

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

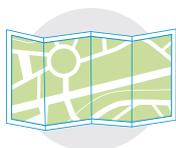
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**